



Cœur+AVC<sup>inc.</sup>

Un don qui sauve des vies : l'espoir en héritage

# Faire un don de titres

Guide détaillé

## Étape 1

**Veillez remplir toutes les sections du formulaire de transfert de titres ci-joint.**

Pour des raisons de confidentialité, votre courtier ou courtière ne peut pas nous communiquer votre nom. Veuillez donc remplir la section « Renseignements sur le donateur ou la donatrice », notamment en y indiquant votre numéro de téléphone avec l'indicatif régional pour vous joindre le jour. Votre conseiller ou conseillère ou votre courtier ou courtière vous fournira le numéro CUSIP qui fait office de numéro de transaction au cas où le transfert devrait être suivi.

## Étape 2

**Envoyez une copie du formulaire de transfert dûment rempli à Paula McKinley de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Nouveau-Brunswick aux fins de traitement.** Cette étape est importante, car les titres sont transférés sur notre compte de manière anonyme, sans que votre nom soit mentionné. En nous informant, vous recevrez un reçu officiel aux fins de l'impôt sur le revenu.

Paula McKinley, directrice, Partenariats stratégiques  
Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Nouveau-Brunswick  
580, rue Main, bureau B210, Saint John (Nouveau-Brunswick) E2K 1J5  
Tél. : 506 634-2055, poste 2064  
Télééc. : 506 648-0098

**Remarque :** Les renseignements relatifs aux transactions boursières ne doivent pas être communiqués par voie électronique; vous ne devez donc pas les envoyer par courriel ou les laisser sur une boîte vocale.

## Étape 3

**Envoyez par courriel ou par télécopieur le formulaire de transfert de titres dûment rempli à votre courtier ou courtière ou à votre conseiller ou conseillère en placements.** Cette personne est responsable d'effectuer le transfert.

## Renseignements supplémentaires

Les titres et les actions sont considérés comme étant officiellement transférés seulement lorsque leur remise est confirmée par notre mandataire, RBC Dominion valeurs mobilières. Le montant indiqué sur le reçu sera établi selon le prix de clôture le jour où les actions sont légalement transférées au compte de Cœur + AVC. La politique de Cœur + AVC prévoit que toutes les actions doivent être vendues le plus rapidement possible après leur réception.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :**

Paula McKinley, directrice  
Partenariats stratégiques  
Tél. : 506 634-2055, poste 2064  
Adresse de courriel :  
pmckinley@hsf.nb.ca

## Formulaire de transfert de titres

### Du donateur ou de la donatrice au courtier ou à la courtière

#### Renseignements sur le donateur ou la donatrice (pour l'émission du reçu officiel)

Les actions seront évaluées en fonction du prix de clôture à la date de leur réception sur le compte de courtage de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC.

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : Domicile : \_\_\_\_\_ Adresse de courriel : \_\_\_\_\_

Travail : \_\_\_\_\_

Cellulaire : \_\_\_\_\_

#### Renseignements sur le courtier ou la courtière

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom de la personne-ressource : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Adresse de courriel : \_\_\_\_\_

Transfert des titres à partir de :

Numéro de compte : \_\_\_\_\_

Titres visés par le don :

Nom du titre	Nombre d'actions ou d'unités	Numéro CUSIP/symbole
--------------	------------------------------	----------------------

_____	_____	_____
-------	-------	-------

J'autorise la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC ou son mandataire, à communiquer avec mon courtier ou ma courtière aux fins de conclusion de la présente transaction.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

#### Transfert des titres à :

ScotiaMcLeod

CUID : SCOT

DTC : 5011

#### À l'attention de Paul Sexton

Conseiller en gestion de patrimoine

Tél. : 506 631-3191

Télééc. : 506 658-3315

Numéro de compte : \_\_\_\_\_

Veillez communiquer avec Paula McKinley à la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Nouveau-Brunswick pour obtenir le numéro de compte.

**Veillez envoyer par télécopieur une copie du formulaire dûment rempli avant d'effectuer le transfert de titres à :**

**Fondation des maladies du cœur et de l'AVC**

Télééc. : 506 648-0098

Si vous avez des questions concernant le présent formulaire ou votre don, veuillez communiquer avec :

**Paula McKinley, directrice Partenariats stratégiques**

Tél. : 506 634-2055, poste 2064

Adresse de courriel : pmckinley@hsf.nb.ca

Fondation des maladies du cœur et de l'AVC  
580, rue Main, bureau B210  
Saint John (Nouveau-Brunswick)  
E2K 1J5

**Merci pour votre geste philanthropique!**

**coeuretavc.ca**



Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada – Numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance : 10684 6942 RR001

Le présent document a été rédigé dans le but de vous offrir des renseignements généraux seulement. Il ne peut d'aucune façon constituer ou remplacer des conseils professionnels s'appliquant à votre situation particulière. Les personnes qui envisagent de faire un don testamentaire doivent s'informer auprès d'un conseiller ou d'une conseillère qui possède les compétences nécessaires en fiscalité et dans d'autres domaines appropriés afin de mettre en œuvre une stratégie qui leur permettra d'atteindre les objectifs souhaités.

© Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada, 2024 | <sup>MC</sup> L'icône du cœur et de la / seule et l'icône du cœur et de la / suivie d'une autre icône ou de mots sont des marques de commerce de la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada.